

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

**Mission d'évaluation et de contrôle
des lois de financement
de la sécurité sociale**

Audition, ouverte à la presse, sur la chirurgie ambulatoire (*Mme Nadia Ramassamy et M. Marc Delatte, rapporteurs*) :

– Mme Sophie Martinon, directrice générale de l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP), et Mme Stéphanie Aftimos, responsable « Utilisateurs » 2

Mercredi
29 mai 2019
Séance de 13 heures 45

Compte rendu n° 12

SESSION ORDINAIRE 2018-2019

**Présidence de
Mme Annie Vidal
coprésidente**



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES
MISSION D'ÉVALUATION ET DE CONTRÔLE
DES LOIS DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Mercredi 29 mai 2019

La séance est ouverte à treize heures quarante-cinq.

(Présidence de Mme Annie Vidal, coprésidente de la Mission)

La Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale (MECSS) procède à l'audition de Mme Sophie Martinon, directrice générale de l'Agence nationale d'appui à la performance (ANAP), et de Mme Stéphanie Aftimos, responsable « Utilisateurs ».

Cette réunion n'a pas fait l'objet d'un compte rendu écrit. Les débats sont accessibles sur le portail vidéo du site de l'Assemblée à l'adresse suivante :

http://videos.assemblee-nationale.fr/video.7726784_5cee6f20eb6df.mecss--la-chirurgie-ambulatoire-suite-29-mai-2019

La séance est levée à quatorze heures quarante-cinq.